

Demande d'exonération de la part fixe de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative (TEOMi) pour l'année 2027

Entreprise :

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : E-mail :

Atteste faire éliminer les déchets désignés ci-dessous :

.....
.....
.....

Par les prestataires suivantes :

.....
.....
.....

**À joindre : justificatifs relatifs à l'élimination des déchets susnommés
(contrat, factures récentes, etc.)**

Sollicite une exonération de la part fixe de la TEOMi pour les locaux professionnels exploités,
référéncés au cadastre sous le numéro : pour l'année 2027.

Information : identification de la parcelle et de la section sur www.cadastre.gouv.fr

ATTENTION

Les demandes reçues hors délai ou incomplètes seront rejetées.

Fait à Le

Signature et cachet

**Dossier complet, à envoyer avant le 31 août 2026 soit par e-mail
(secretariat@grandouesttoulousain.fr), soit par courrier
(10 rue François Arago · 31830 Plaisance-du-Touch.**